

Mettre en lumière et baisser les coûts de la réglementation

Berne, le 3 mai 2015

Communiqué de presse

Mettre en lumière et baisser les coûts de la réglementation

La commission soutient la motion du PLR

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux exige plus de clarté. Dorénavant, le Conseil fédéral devra démontrer systématiquement et de manière plus transparente les coûts des modifications législatives. Une large majorité de la commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) a soutenu la motion du groupe parlementaire libéral-radical, concernant la mise en lumière des coûts de la réglementation par un organisme indépendant. Le Conseil national a d'ores et déjà apporté son soutien à la motion lors de la dernière session d'automne avec une majorité des deux tiers.

La [motion](#) déposée par le groupe libéral-radical demande que lorsque le Conseil fédéral souhaite entreprendre une révision d'une loi ou d'une ordonnance, il doit être chargé de faire contrôler, par un organe indépendant, l'exactitude des coûts susceptibles d'être générés. Cette évaluation devra par la suite figurer de manière claire dans les rapports de mise en consultation et dans les messages transmis au parlement. Il sera ainsi démontré de manière transparente, le montant que les modifications de lois ou d'ordonnances coûteront aux contribuables et à l'économie. Cela permettra au parlement et aux citoyens de refuser des réglementations trop onéreuses.

Examiner l'exactitude des estimations

Un organisme indépendant, par exemple une commission extra-parlementaire ou une instance externe, sera chargé de vérifier l'exactitude des coûts estimés des réglementations. L'objectif est d'éviter des conflits d'intérêts et que le législateur puisse prendre sa décision en se basant sur des informations correctes. Les experts devront juger si les calculs de l'administration sont réalistes. Actuellement, ces contrôles génèrent d'importants conflits d'intérêts, car l'administration vérifie son propre travail. Cette façon de procéder n'est pas indépendante et ne permet pas de garantir la transparence de la procédure. Dès lors des changements à ce niveau sont nécessaires.

Combattons la bureaucratie

Le PLR se bat en première ligne contre la bureaucratie. La journée contre la bureaucratie du 26 février 2015 a permis, entre autres de préparer la motion de notre groupe parlementaire et d'exiger une analyse externe des coûts et de l'utilité de nouvelles réglementations. Nous avons également mis en place une [boîte aux lettres](#) contre la bureaucratie, qui permet à tout un chacun de nous faire part de leurs plaintes.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts :

- › Ruedi Noser, conseiller aux Etats, 079 500 70 44
 - › Andrea Caroni, conseiller aux Etats, 079 688 96 50
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23
-

Mettre en lumière et baisser les coûts de la réglementation

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne